classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN_SOF Number 59170

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Informations sur le produit

Nom du produit : Glade®Aerosol Brise Exotique®

Utilisation recommandée : Désodorisant ménager

Restrictions d'utilisation : Utiliser uniquement comme dirigé sur l'étiquette

Producteur, importateur, :

fournisseur

S.C. Johnson et Fils, Limitée 1 Webster Street

Brantford ON N3T 5R1

Téléphone : +1-800-558-5566

Numéro d'appel

d'urgence

Téléphone D'Urgence Médical et de Transport (24 Heures)

(866) 231-5406

Téléphone D'Urgence Médical International (24 Heures) (952)

852-4647

Téléphone D'Urgence de Transport en Canada (24 Heures)

(613) 996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Système général harmonisé de classification (GHS)

Classification dangereuse	Catégorie de danger	Identification des dangers
Aérosol	Catégorie 2	Aérosol inflammable.
Gaz sous pression	Gaz liquéfié	Contient un gaz sous
		pression; peut exploser sous
		l'effet de la chaleur.

Étiquetage

Symboles de danger

Flamme Bouteille à gaz

Mention d'avertissement

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN_SOF Number 59170

Attention

Mentions de danger

Aérosol inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Autres dangers : Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas

d'inhalation intentionnelle.

Une exposition excessive au nuage, brouillard ou vapeurs de pulvérisation peut provoquer des irritations respiratoires.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Produits chimiques dangereux présents à ou au-dessus des niveaux à déclaration obligatoire tel que défini par Canadian Règlement sur les Produits Dangereux sont énumérés dans ce tableau

Nom Chimique	NoCAS	Pourcentage de poids
Isobutane	75-28-5	13.00 - 30.00
Propane	74-98-6	5.00 - 7.00

L'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage exact (de concentration) de cette composition a été retenu comme secret commer.

Pour de plus amples renseignements sur les ingrédients présents dans le produit, consulter le site www.whatsinsidescjohnson.com.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN_SOF Number 59170

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Pas de condition spéciale.

Contact avec la peau : Pas de condition spéciale.

Inhalation : Pas d'exigence particulière

Ingestion : Pas de condition spéciale.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Yeux : Peut irriter les yeux.

Effet sur la peau : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est

utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Peut provoquer une irritation de la peau.

Inhalation : Peut être nocif ou fatal en cas d'utilisation détournée ou en cas

d'inhalation intentionnelle.

Une exposition excessive au nuage, brouillard ou vapeurs de pulvérisation peut provoquer des irritations respiratoires.

Ingestion : Aucune réaction contraire n'est connue lorsque le produit est

utilisé pour l'usage prévu et conformément au mode d'emploi

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Sauf indication contraire, voir la description des mesures de premiers secours.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN_SOF Number 59170

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

appropriés

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool,

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques pendant la lutte contre

l'incendie

Risque d'explosion des aérosols par le feu.

Information supplémentaire

: Combattre l'incendie à une distance maximale ou à partir d'un endroit protégé. Rafraîchir les conteneurs exposés au feu s'en approcher avec prudence. Porter une combinaison de protection intégrale et un appareil de protection respiratoire isolant autonome à pression positive. En cas d'incendie et/ou

d'explosion, ne pas respirer les fumées.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Enlever toute source d'ignition.

Laver soigneusement après manipulation.

Précautions pour la protection de l'environnement

En dehors des conditions normales d'utilisation éviter les rejets

dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de

nettoyage

: Si l'aérosol est endommagé:

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale /

nationale (voir section 13).

Utiliser du matériel anti-étincelant seulement. Endiquer les renversements considérables.

Nettoyer les résidus sur le site où le produit s'est répandu.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN_SOF Number 59170

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

Remarque : Toute utilisation abusive par concentration et inhalation délibérée du contenu peut être nocive voire mortelle.

Pour toute information complémentaire visiter le site

www.inhalant.org.

Utillser uniquement pour l'usage prévu et conformément au

mode d'emploi.

TENIR LE PRODUIT HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE.

Récipient sous pression.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne

pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre

source d'ignition.

Stockage

Exigences concernant les : aires de stockage et les

conteneurs

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une

température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Autres données : Stable dans des conditions normales.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN_SOF Number 59170

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	mg/m3	ppm	Non- standard units	Base
Isobutane	75-28-5	•	1,000 ppm	1	ACGIH STEL
Propane	74-98-6	•	•	1	ACGIH TWA

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Pas d'exigence particulière

Protection des mains : Pas d'exigence particulière

Protection des yeux : Pas d'exigence particulière

Protection de la peau et du : Pas d'exigence particulière

corps

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène Mesures d'hygiène

industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver à fond

après manipulation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme aérosol

Couleur clair

Odeur : Fruité

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN_SOF Number 59170

Seuil olfactif : Test non applicable pour ce type de produit.

pH : 8.5

Point de fusion/point de

congélation

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

: Test non applicable pour ce type de produit.

: Test non applicable pour ce type de produit.

Point d'éclair : < -6.8 °C

< 19.76 °F Propulseur > 79 °C > 174.2 °F liquide

Taux d'évaporation : Test non applicable pour ce type de produit.

Inflammabilité (solide, gaz) : Entretient la combustion

Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité : Test non applicable pour ce type de produit.

Pression de vapeur : Test non applicable pour ce type de produit.

Densité de vapeur : Test non applicable pour ce type de produit.

Densité relative : 0.86 g/cm3 à 24 °C

Solubilité(s) : partiellement miscible

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN_SOF Number 59170

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Test non applicable pour ce type de produit.

Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: Test non applicable pour ce type de produit.

Température de décomposition

: Test non applicable pour ce type de produit.

Viscosité, dynamique : Test non applicable pour ce type de produit.

Viscosité, cinématique : Test non applicable pour ce type de produit.

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Composés organiques

volatils

19.6 % s'appliquer - Des exemptions supplémentaires peuvent

Total VOC (% en poids) * *comme défi

*comme défini par les règlementations d'états et fédérales des

Etats-Unis pour les produits de consommation

Autres informations : Non identifié

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions

normales d'utilisation.

Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN SOF Number 59170

dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

: Si le mélange accidentel se produit et le gaz toxique est formé, secteur de sortie immédiatement. Ne retournez pas

jusqu'à ce que bon aéré.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles : Oxydants forts

Ne pas mélanger avec des agents de blanchiment (eau de

javel), ou d'autres produits d'entretien.

Des bases fortes

Produits de décomposition

dangereux

: La décomposition par la chaleur peut provoquer le

dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie

orale

: DL50 > 5000 mg/kg

Toxicité aiguë par

inhalation

: CL50 > 10 mg/L

cutanée

Toxicité aiguë par voie : DL50 > 5000 mg/kg

Propriétés du SGH	Classification	Voies d'entrée
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Oral(e)
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Dermale
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - poussière et buée

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN_SOF Number 59170

Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Vapeur
Toxicité aiguë	Aucune classification proposée	Inhalation - Par gaz
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Aucune classification proposée	-
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Aucune classification proposée	-
Sensibilisation cutanée	Aucune classification proposée	-
Sensibilisation respiratoire	Aucune classification proposée	-
Mutagénicité sur les cellules germinales	Aucune classification proposée	-
Cancérogénicité	Aucune classification proposée	-
Toxicité pour la reproduction	Aucune classification proposée	-
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucune classification proposée	-
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Aucune classification proposée	-
Danger par aspiration	Aucune classification proposée	-

Condition médicale aggravée

Condition médicale : Aucun(e) à notre connaissance.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN_SOF Number 59170

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Produit : Le produit lui-même n'a pas été testé.

Toxicité

Les ingrédients de cette formule ont été examinés et on s'attend à aucun impact négatif pour l'environnement s'il est utilisé confor

Toxicité pour les poissons

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Isobutane	CL50 QSAR	Poisson	27.98 mg/l	96 h
Propane	CL50	Poisson	27.98 mg/l	96 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Isobutane	CL50 QSAR	Daphnid	16.33 mg/l	48 h
Propane	CL50	Daphnid	14.22 mg/l	48 h

Toxicité des plantes aquatiques

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN_SOF Number 59170

Composants	Point final	Espèce	Valeur	Durée d'expositi on
Isobutane	CE50 QSAR	algue verte	8.57 mg/l	96 h
Propane	Donnée non disponible			

Persistance et dégradabilité

Composant	Biodégradation	Durée d'expositi on	Résumé
Isobutane	70 %	< 10 d	Facilement biodégradable.
Propane	70 %	< 10 d	Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Facteur de bioconcentration (FBC)	Coefficient de partage n- octanol/eau (log)
Isobutane	1.57 - 1.97	2.8
Propane	Donnée non disponible	2.36

Mobilité

Composant	Point final	Valeur
Isobutane	Donnée non disponible	
Propane	Donnée non disponible	

Évaluation PBT et vPvB

Composant	Résultats
Isobutane	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN_SOF Number 59170

Propane	Ne remplit pas les critères PBT et vPvB

Autres effets néfastes : Aucun(e) à notre connaissance.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Consommateur peut jeter le récipient vide dans le détritus, ou réutilisez-le où les équipements existent.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

S'il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN_SOF Number 59170

	Transport par route	Transport maritime	Transport aérien
Numéro ONU	1950	1950	1950
Désignation	AÉROSOLS,	AÉROSOLS,	AÉROSOLS,
officielle de	inflammables	inflammables	inflammables
transport de			
I'ONU			
Classe(s) de	2.1	2	2.1
danger pour le			
transport			
Groupe	-	-	-
d'emballage			
Dangers pour	-	-	-
l'environnement			
Précautions	Une dérogation pour	Une dérogation pour	Une dérogation pour
particulières à	quantités limitées peut	quantités limitées	quantités limitées peut
prendre par	être applicable pour ce	peut être applicable	être applicable pour ce
l'utilisateur	produit, veuillez	pour ce produit,	produit, veuillez
	consulter les	veuillez consulter les	consulter les documents
	documents de	documents de	de transport.
Transport on	transport.	transport.	Droduit non transport
Transport en	Produit non transporté	Produit non	Produit non transporté
vrac conformément à	en vrac.	transporté en vrac.	en vrac.
l'annexe II de la			
convention			
Marpol 73/78 et au recueil IBC			
au recueii ibc			

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit sont listés ou exclus du

catalogue aux É.-U. Toxic Substances Control Act (TSCA)Inventory (inventaire des substances toxiques)

État actuel de notification : Tous les ingrédients de ce produit respectent le Règlement sur

les renseignements concernant les substances nouvelles de la

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN_SOF Number 59170

Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Règlements du Canada : Ce produit a été classé selon les critères de la Loi sur les

Produits Dangereux et Règlement.

16. AUTRES INFORMATIONS

HMIS Ratings

1
4
0

Codes Pour le NFPA

Santé	1	
Feu	4	
Réactivité	0	
Spécial	-	
I		

Cette information est fournie conformément à la documentation des Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail (SIMDUT) du Canada. L'information fournie est conçue pour les lieux de travail où l'utilisation du produit et la fréquence d'exposition dépasse celle imprimé sur l'étiquette des produits de consommateurs.

Information supplémentaire

classification selon Canadian Règlement sur les Produits Dangereux



Glade®Aerosol Brise Exotique®

Version 1.0 Date d'impression 06/20/2017

Date de révision 05/23/2017 Numéro de la FDS

350000004593GEN_SOF Number 59170

Ce document a été préparé avec des données dont les sources ont été jugées fiables. Cela ne constitue pas une garantie, expresse ou implicite, sur l'exactitude de l'information donnée aux présentes. Les conditions réelles d'utilisation et de manutention sont indépendantes de la volonté du vendeur. L'utilisateur est responsable de l'appréciation de toute l'information disponible lorsqu'il utilise ce produit à des fins particulières, et de la conformité de cette utilisation aux lois en vigueur (fédérales, provinciales, municipales, etc.).

Préparé par	SC Johnson Global Safety Assessment &	
	Regulatory Affairs (GSARA)	